

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU GAL
du 06 juin 2024 à La Chapelle-Saint-Géraud
PROGRAMMATION FEDER/OS 5.2 et FEADER/LEADER 2023-2027**

COLLÈGE PUBLIC - 9 titulaires et 9 suppléants

PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne	Laurence	DUMAS	Titulaire	Excusée
	Éric	GALINON	Suppléant	Excusé
Conseil Départemental de Corrèze	Ghislaine	DUBOST	Titulaire	Excusée
	Sonia	TROYA	Suppléante	Excusée
Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne	Jean-Pierre	LASSERRE	Titulaires	Excusé
	Jean-Basile	SALLARD		Présent
	France	CHASTAINGT		Excusée
	Régis	VAN NIEUWENHUYSE	Suppléants	Excusé
	Vincent	ARRESTIER		Présent
	Francis	LAFON		Présent
Communauté de Communes Midi Corrèzien	Alain	SIMONET	Titulaires	Excusé
	Christophe	LISSAJOUX		Présent
	Christophe	CARON		Excusé
	Nelly	GERMANE	Suppléants	Excusée
	Vincent	LEDOUX		Présent
	Dominique	CAYRE		Excusé
Office de tourisme de la Vallée de la Dordogne	Antoine	BECO	Titulaire	Excusé
	Camille	LACHEZE	Suppléante	Présente

COLLÈGE PRIVÉ - 10 titulaires et 10 suppléants

Alimentation / Agriculture	Odile	STEFANINI	Titulaires	Présente
	Michel	LIMES		Excusé
	Alexandre	TRONCHE	Suppléants	Absent
	Lionel	JEAN		Absent
Culture / Patrimoine	Véronique	SIMBILLE	Titulaire	Présente
	Christian	LASSALLE		Présent
	Frédéric	PESTEIL		Présent
	Christophe	CHIROL	Suppléants	Excusé
	Nathalie	DELPY		Excusée
	Dominique	GUIRAUD-DEVILLE		Présente
Economie / Tourisme	Marie-Françoise	EYMA	Titulaires	Présente
	Roland	MAGNAUDET		Présent
	Daniel	PONTY		Présent
	Mireille	NUBLAT		Excusée
	Jean-Yves	CASTANET	Suppléants	Excusé
	Aurélie	LECANU		Excusée
	Laurent	MELIN		Excusé
	Sylvain	PIANTANIDA		Excusé
Environnement / Énergie	Anne	BARBAIL	Titulaire	Présente
	Philippe	ANDRE	Suppléant	Excusé

MEMBRES ASSOCIÉS					
Etienne DESPLANQUES	Préfet de la Corrèze	<i>Excusé</i>	Jacques RANCHERE	Sous-Préfet de la Corrèze	<i>Excusé</i>
Anabelle REYDY	Conseillère Régionale	Présente	Pascal COSTE	Président du Conseil départemental, Conseiller	<i>Excusé</i>
Sophie CAPERAN	Chargée de mission territoires, DATAR, Conseil régional	<i>Excusée</i>	Nicole BARDI	Présidente de la CC Xaintrie Val'Dordogne	<i>Excusée</i>
Aline DECOUTY	Chef de projet, Conseil départemental	<i>Excusée</i>	Sylvaine FOIX	Direction du Développement des Territoires, Conseil départemental	<i>Excusée</i>
Mathieu LABONNE	Chargé de mission instruction, Conseil régional	<i>Excusé</i>	Jean-Pierre BROUSSE	Chambre d'Agriculture Corrèze	<i>Excusé</i>
Audrey BELPEUCH	Coordinatrice – PETR VDC	Présente	Damien LONGUEVILLE	Conseil territorial (DDT19)	Présent
Ulysse LEJAY	Chargé de mission Fonds Européens	Présent	Marie FERDOILE	Chargée de mission Fonds Européens	Présente

La réunion du GAL est ouverte sous la présidence de Madame Véronique SIMBILLE à 14h30.

RESPECT DE LA RÈGLE DU DOUBLE QUORUM	
<u>COLLÈGE PUBLIC</u>	<u>COLLÈGE PRIVÉ</u>
Membres présents : 6 Membres ayant voix délibérante : 6	Membres présents : 9 Membres ayant voix délibérante : 8
Plus de la moitié des membres ayant voix délibérante étaient présents (14 membres sur 19). La moitié ou plus des membres présents ayant voix délibérante appartenaient au collège privé (8 membres sur 14).	
DOUBLE QUORUM ATTEINT	

Monsieur Michel LHERM, adjoint à la Mairie de la Chapelle-Saint-Géraud, présente sa commune qui accueille cette réunion.

La présidente de séance remercie les personnes présentes et plus particulièrement Monsieur Michel LHERM pour avoir accepté d'accueillir cette réunion et fait part des personnes excusées. Elle annonce que le double quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du compte rendu du GAL du 30 avril 2024
- II. Sélection des projets – avis d'opportunité
- III. Questions diverses

I. Approbation du compte rendu du GAL du 30 avril 2024

Il est proposé l'approbation du compte-rendu de la réunion du GAL du 30 avril 2024.

Aucune remarque n'est faite en séance par les membres du GAL.

Nombre de votants : 14, dont 8 privés et 6 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	14
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	14

DÉCISION	Les membres du GAL valident le compte-rendu de la réunion du GAL du 30 avril 2024
-----------------	--

II. Sélection des projets – avis d'opportunité

Fiche action	#	Maître d'ouvrage	Projet	Subvention demandée
F.A 5 – Patrimoine	1	Association Sintri Memori	Commémoration de l'Opération Cadillac	25 000 €
F.A 9 – Ingénierie territoriale	2	PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	Ingénierie Emploi et compétence 2024	22 480 €
	3	PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	Ingénierie PAT 2024	22 080 €
	4	PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	Ingénierie Patrimoine 2024	33 920 €
F.A 5 – Patrimoine	5	Monceaux-sur-Dordogne	Création d'un espace souvenir mémoriel	25 000 €

Fiche-action 5. Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leur diversité

1	Association Sintri Memori	Commémoration de l'Opération Cadillac
----------	----------------------------------	--

Sintri Memori est une association créée par trois communes (Saint-Julien-aux-bois, Monceaux-sur-Dordogne et Pleaux (Cantal)) dans le but d'organiser la commémoration de l'opération Cadillac.

L'Opération Cadillac : Parachutage de matériel militaire le 14 juillet 1944 par les Alliés sur différentes zones de la France, dont la Corrèze et le site de Chansèves.

Le 14 juillet 2024, auront lieu les 80 ans de ce parachutage. Pour perpétuer le devoir de mémoire et célébrer cet évènement, une journée commémorative « Opération Cadillac » sera organisée par l'association, en partenariat avec les communes de Monceaux-sur-Dordogne et Saint-Julien-aux-bois, lesquelles ont été témoins de la même opération le même jour. Différentes animations auront donc lieu sur les 2 sites.

Plan de financement prévisionnel				
Dépenses TTC		Recettes		
Location et matériels	6 938 €	Communes	2 350 €	5 %
Animations et spectacles	20 562 €	Mécénat	13 000 €	24 %
Frais de réception	7 570 €	Fonds Européens	25 000 €	46 %
Communication	6 200 €			
Frais de déplacement	500 €	Autofinancement	13 520 €	25 %
Divers et imprévus	7 600 €			
Pavoisement et plaques commémorative	4 500 €			
TOTAL	53 870 €	TOTAL	53 870 €	100 %

Compléments apportés par Pierre GIRE, Président de l'association, et Hubert TEIL, secrétaire de l'association :

Ils soulignent l'importance du devoir de mémoire pour les membres de l'association et le souhait avec cette commémoration de transmettre ce devoir à une plus jeune génération, en proposant notamment des invitations gratuites à l'ensemble des élèves pour le spectacle son et lumière. Ils rappellent que l'opération a été menée avec plus d'une centaine de bombardiers et autant de chasseurs.

A ce jour il n'y a pas d'élément de mémoire sur la commune de Saint-Julien-au-bois.

V. ARRESTIER, précise qu'un convoi de véhicule militaire ancien entre Saint-Julien-au-bois et Monceaux-sur-Dordogne est prévu.

Conflit d'intérêt : Vincent ARRESTIER, Maire de Monceaux-sur-Dordogne, le Président Pierre GIRE et le secrétaire Hubert TEIL de l'association *Sintri Memori* quittent la salle pour le débat et le vote.

Echanges en séance

La note globale proposée en groupe de travail est de 23/33.

La note globale proposée reste inchangée à la proposition du groupe de travail.

Nombre de votants : 13, dont 8 privés et 5 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	13
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	13

DÉCISION	Les membres du GAL valident un avis d'opportunité favorable avec une note de 23/33.
-----------------	--

Fiche-action 9. Ingénierie territoriale

2	PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	Ingénierie Emploi et compétence 2024
----------	---	---

En 2023

2^{ème} édition du « Job Dating » pour le recrutement saisonnier.

Enquête et recensement sur l'hébergement des saisonniers, alternants et stagiaires.

En 2024 – objet de la subvention

- **Nouvelle édition du « Job Dating »** le 16/04 à Meyssac et le 18/04 à Argentat-sur-Dordogne

30 entreprises – 150 offres – 120 candidats

Interventions pour les employeurs (prévention santé saisonniers et l'emploi des mineurs)

- **Expérimentation de solution d'hébergements chez l'habitant**

Après l'enquête pour définir les besoins et le recensement des hébergements disponibles.

Présentation de l'offre d'hébergement aux employeurs et aux acteurs de l'emploi.

Plan de financement prévisionnel				
Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux	40 000 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	16 000 €	33 %
Coût indirect et frais de mission	7 600 €	Fonds Européens	22 480 €	47 %
Communication (Job Dating)	500 €	Autofinancement	9 620 €	20 %
TOTAL	48 100 €	TOTAL	48 100 €	100 %

D. GUIRAUD, interroge le PETR sur l'organisation de l'hébergement chez l'habitant et notamment si les jeunes prennent directement contact avec les propriétaires.

A. BELPEUCH, explique qu'à ce jour le PETR fait l'intermédiaire mais qu'à terme il est prévu de faire appel à un organisme spécialisé.

A. BARBAIL, interroge le PETR sur le calendrier prévisionnel pour le lancement de cette offre.

A. BELPEUCH, répond que le PETR espère être opérationnel à la fin de l'année.

Conflit d'intérêt : Audrey BELPEUCH, Directrice du PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne quitte la salle pour le débat et le vote.

Echanges en séance

La note globale proposée en groupe de travail est de 23/33.

La note globale proposée reste inchangée à la proposition du groupe de travail.

Nombre de votants : 14, dont 8 privés et 6 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	14
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	14

DÉCISION	Les membres du GAL valident un avis d'opportunité favorable avec une note de 23/33.
-----------------	--

3	PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	Projet Alimentaire Territorial 2024
----------	---	--

Contexte

Le plan d'action co-construit avec les élus du territoire définit comme priorités :

- Diagnostic et analyse des projets de filières
- Mise en réseau des acteurs
- Valorisation et promotion du système alimentaire local

En 2024 – objet de la subvention

- Suivi de l'étude de **faisabilité pour la mise en place d'une logistique locale**
- **Accompagnement des cuisiniers des restaurants scolaires** pour un approvisionnement en produits locaux (organisation d'un réseau inter cantines, organisations de formations thématiques sur la question de l'approvisionnement : menus, commande, marché public, frais, etc.)
- Réédition de **l'annuaire des producteurs locaux**

Plan de financement prévisionnel				
Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux	40 000 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	16 000 €	34 %
Coût indirect	6 000 €	Fonds Européens	22 080 €	46 %
Frais de mission	1 600 €	Autofinancement	9 520 €	20 %
TOTAL	47 600 €	TOTAL	47 600 €	100 %

Conflit d'intérêt : Audrey BELPEUCH, Directrice du PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne quitte la salle pour le débat et le vote.

Echanges en séance

La note proposée par le groupe de travail est de 22/33

R. MAGNAUDET, questionne la note de zéro pour le critère lié à l'environnement en argumentant que le projet cherche à développer les circuits courts.

O. STEFANINI, précise que le travail du chargé de mission est aussi d'aider les restaurations collectives à massifier les commandes pour mieux s'approvisionner en local.

V. LEDOUX, questionne l'impact environnemental de l'impression de l'annuaire des producteurs.

C. LACHEZE, répond que celui-ci est très demandé et qu'il s'écoule très bien.

V. SIMBILLE, rappelle que cet annuaire est imprimé une année sur deux seulement.

V. ARRESTIER, précise que le travail du chargé de mission est aussi de sensibiliser au gaspillage d'une part les cuisiniers mais aussi avec eux les élèves des écoles primaires.

Suite au débat la note globale proposée est maintenant de 23/33 avec une note de 1 au lieu de 0 au critère « impact environnemental ».

Nombre de votants : 14, dont 8 privés et 6 publics. Le double quorum est atteint.

Favorable	14
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	14

DÉCISION	Les membres du GAL valident un avis d'opportunité favorable avec une note de 23/33.
-----------------	--

4	PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	Ingénierie Patrimoine 2024
----------	---	-----------------------------------

Contexte 2022/2023

- « Jeu Vallée de le Dordogne »
- Semaine découverte « Classe patrimoine »
- Etude pour une candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire »

Le label « Pays d'Art et d'Histoire »

Le label vient « récompenser » un projet de territoire qui rassemble l'ensemble des acteurs concernés par le patrimoine : urbanisme et aménagement du territoire tourisme, éducation et jeunesse, culture.

En 2024 – objet de la subvention

Chargé de mission patrimoine

- Rédaction de la candidature
- Actions de préfiguration au projet PAH (classe patrimoine, etc.)

Chargé d'inventaire du patrimoine

- Inventaire thématique du patrimoine (sur le terrain, travail de recherche, etc.)
- Valorisation des études menés (exposition, colloques)

Plan de financement prévisionnel				
Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux	39 206 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	5 100 €	10 %
Cout indirect	5 881 €			
Frais de mission	1 568 €	Fonds Européens	33 920 €	70 %
Matériels	2 120 €	Autofinancement	9 755 €	20 %
TOTAL	48 775 €	TOTAL	48 775 €	100 %

Conflit d'intérêt : Audrey BELPEUCH, Directrice du PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne quitte la salle pour le débat et le vote.

Echanges en séance

La note globale proposée en groupe de travail est de 20/33.

La note globale proposée reste inchangée à la proposition du groupe de travail.

Nombre de votants : 14, dont 8 privés et 6 publics. Le double quorum est atteint.

Favorable	14
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	14

DÉCISION	Les membres du GAL valident un avis d'opportunité favorable avec une note de 20/33.
-----------------	--

Fiche-action 5. Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leur diversité

5	Monceaux-sur-Dordogne	Création d'un espace souvenir mémoriel
----------	------------------------------	---

L'espace mémoriel

Aménagement d'un local de 30m², dans le hangar à Chansèves qui abrite l'association Corrèze Vol Libre.
Exposition d'objets et documents
Création d'une vidéo / documentaire de 20min, visionnable en accès libre à l'aide d'un monnayeur.

L'Opération Cadillac

Parachutage de matériel militaire le 14 juillet 1944 par les Alliées sur différentes zones de la France, dont la Corrèze et le site de Chansèves.

Hors demande de subvention

- Chemin d'interprétation pédagogique sur l'histoire de la résistance
- Commémoration anniversaire le 14 juillet 2024 de l'Opération Cadillac (Sintri Memori).

Plan de financement prévisionnel				
Dépenses HT		Recettes		
Menuiserie et ossature bois	25 000 €	Fonds Européens	25 000 €	71 %
Electricité	4 010 €			
Maitrise d'œuvre	3 190 €	Autofinancement	10 000 €	29 %
Vidéo	2 800 €			
TOTAL	35 000 €	TOTAL	35 000 €	100 %

Compléments apportés par Vincent ARRESTIER, Maire de la commune Monceaux-sur-Dordogne :

Une partie du bâtiment est actuellement prêtée, par la commune, à l'association Corrèze Vol Libre. La partie non prêtée est, depuis la construction, prévue pour abriter l'espace mémoriel.
Une deuxième phase du projet, pour laquelle la commune ne prévoit pas de demander des fonds européens comprend une mise aux normes PMR.

C. LISSAJOUX, demande si la commune a contacté l'ANACR (Association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la Résistance) pour la conception de la vidéo documentaire.

V. ARRESTIER, confirme que l'ANACR doit participer aux réunions sur la conception de la vidéo.

R. MAGNAUDET, fait remarquer le montant assez faible pour la partie vidéo.

V. ARRESTIER, est du même avis et pensait que cela aurait un coût plus important et explique que le prestataire travaille avec la commune sur plusieurs projets.

C. LACHEZE, informe que l'Office de Tourisme travaille souvent avec ce prestataire et qu'ils en sont satisfaits.

R. MAGNAUDET, questionne la commune sur les raisons d'un dossier événement et d'un dossier espace mémoriel.

V. ARRESTIER, explique qu'il s'agit de deux porteurs de projet différents avec des dépenses différentes, mais qu'il existe bien un lien entre les deux. Il précise qu'il est envisagé d'utiliser des images de l'événements pour nourrir l'espace mémoriel.

Conflit d'intérêt : Vincent ARRESTIER, Maire de Monceaux sur Dordogne quitte la salle lors des débats et du vote du dossier.

Echanges en séance

La note proposée par le groupe de travail est de 15/33

Le comité propose de modifier la note de la manière suivante :

- **Caractère multisectoriel** passage de 2 à 6 en retenant la thématique culture en plus de la thématique patrimoine.
- **Caractère partenarial** passage de 3 à 4 en prenant en compte les nouveaux éléments apportés par la commune avec notamment la convention avec l'Office de Tourisme.
- **Pérennisation**, passage de 2 à 3, en prenant en compte que la commune projette une phase 2 avec notamment une mise aux normes PMR.
- **Impact économique**, passage de 0 à 1 en retenant le fait que cela devrait engendrer un tourisme de mémoire même faible.

Les autres critères ne changent pas.

Le comité propose ainsi au vote la nouvelle note globale de 23/33.

Nombre de votants : 13, dont 8 privés et 5 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	11
Défavorable	0
Abstention	1
TOTAL	12

DÉCISION	Les membres du GAL valident un avis d'opportunité favorable avec une note de 23/33.
-----------------	--

III. Questions diverses

Prochains rendez-vous du GAL

Groupes de travail	Réunions plénières
Lundi 2 septembre à 14h30	Jeudi 12 septembre après-midi
Lundi 2 décembre à 14h30	Jeudi 12 décembre après-midi

Projets à venir

Porteur de projet	Projet
Gérant du restaurant « Côté Dordogne »	Création de logements pour alternants, stagiaires, saisonniers.

La Présidente lève la séance à 16h30.

ANNEXES AU COMPTE-RENDU :

- Le diaporama de la réunion
- Les fiches projet et les grilles de sélection des dossiers étudiés en opportunité

Fait à Beaulieu-sur-Dordogne,
Le 11/06/2024

Jean-Pierre LASSERRE

Président du GAL

Vallée de la Dordogne Corrézienne



Véronique SIMBILLE

Présidente de séance du GAL

Vallée de la Dordogne Corrézienne

